les infos

Vendredi 24 mai 2013

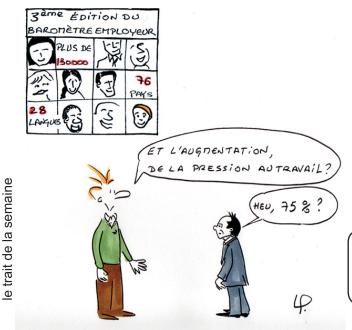


LES NOUVELLES DU FRONT

La commission de suivi du PSE va se réunir le 29 mai. La date de démarrage du plan y sera fixée, et donc la date de démarrage des projets qui vont avec. Ce sera l'occasion de s'expliquer sur les premiers dérapages, dont certains frisent le ridicule comme cette variation sur l'acronyme PSE, qui ne serait pas plan de sauvegarde de l'emploi mais plan de structuration de l'économie (SIC), ou plus grave, le discours tenu à certains salariés : vous n'avez le choix qu'entre le départ ou le reclassement. La 1ère réunion du comité d'établissement a par ailleurs révélé l'incroyable degré d'impréparation et de précipitation des projets. Les codes métiers et les suppressions d'emplois qui vont avec, permettent de soupçonner des manipulations. Les transferts à Bucarest sont établis sur des projections qui ne se vérifieraient qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets. En un mot, le CE serait donc consulté sur des projets qui ne sont toujours pas finalisés, ce qui veut dire qu'ils devront être modifiés sous peine d'entacher la validité de la consultation. Le débat reste donc ouvert.

LA VÉRITÉ SI JE MENS

Le tribunal examinera le 28 mai prochain le recours engagé par la CGT contre l'utilisation abusive de « missions » obligatoires pour pallier au manque de volontaires, une sorte de « *charter* » à aller simple,



pour les récalcitrants à l'enthousiasmante aventure Mikado... Nous avons reçu les arguments de la direction, ils révèlent sa vraie nature. Quoi, Mr le juge, je vous le dis en vérité, la CGT veut faire capoter mon projet, alors qu'il ne concerne que quelques dizaines de salariés dans ma grande banque planétaire et qu'ils ne risquent même pas leur emploi! Pour tant d'audace, vous voudrez bien la condamner à me verser 10.000€ pour m'indemniser de mes menus frais, d'ailleurs, elle est la seule, les autres ont signé et voté comme il convient. Léger bémol dans ce discours hargneux, la direction minimise ce pour quoi la CGT l'a mise justement au tribunal : les missions ? De « l'assistance technique limitée » tout au plus ! Omettant de préciser qu'elle veut les rendre obligatoires. Vous pensez bien, Mr le juge, il n'y a pas plus respectueux du droit que nous, la vérité si je mens...

LE DOUBLE EFFET KISS COOL

11 millions d'euros en 2012, c'est la masse de commissions à l'acte versées aux chargés d'accueil et conseillers « grand public ». Quelques centaines d'euros bienvenues pour les plus bas salaires de la maison qui ne dépendent pas du bon vouloir du chef. D'où la lumineuse idée de supprimer ce commissionnement et de le transférer vers un variable dont l'enveloppe a baissé en 2013 de 6%, juste pour substituer une vision qualitative à une vision productiviste... un transfert du commissionnement vers le variable qui baisse n'étant que pure coïncidence. La ficelle est un peu trop grosse et ne trompera que les journalistes et les associations de consommateurs qui ne savent pas que le variable est lui aussi proportionnel à la production. La manœuvre a fait long feu devant les syndicats qui ont très vite réagi. Un communiqué commun a été diffusé pour alerter le personnel des agences et l'inviter à se tenir prêt à réagir. Voilà qui pourrait bien faire passer l'aiguille du baromètre social dans les hautes pressions.

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/Intranet: Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT